

Volet 1 - Mandats du Conseil d'administration

- Préparation et suivi du calendrier des opérations.
- Tenue des réunions régulières du conseil d'administration.
- Gestion et suivi de la planification budgétaire (rapports mensuels et annuels).
- Documents d'information remis aux parents.
- Participation aux événements du Cégep (Remise de bourses à la soirée du Mérite étudiant, Mérite sportif et autres activités culturelles).
- Soutien financier aux projets étudiants.
- Protocole d'entente sur le partenariat avec la Fondation (entrée en vigueur).

Volet 2 - Communications aux parents

- Représentation au sein du conseil d'administration du Cégep.
- Mise à jour du site web.
- Amélioration des communications par les courriels.
- Partenariat avec l'organisme Entraide-Parents afin d'outiller et accompagner les parents des étudiants du Cégep Limoilou dans leur relation avec leur enfant.
- Organisation d'une conférence offerte au public par Entraide-Parents.
- Rencontre des associations de parents des cégeps Lévis-Lauzon, Sainte-Foy et Garneau.
- Rencontre de comités de parents des commissions scolaires de la région de Québec.

Volet 3 - Contribution aux besoins et priorités des étudiants

- Attribution de deux bourses à la persévérance, à la soirée du Mérite étudiant.
- Attribution d'une bourse pour un projet d'études, à la Collation des grades.
- Participation au financement d'activités réalisées par et pour les étudiants :
 - Mérite sportif
 - Soirée culturelle
 - Camp de formation
 - Festival de danse, de théâtre
 - Compétitions
 - Etc.

Claude Peachy, président
Association des parents du Cégep Limoilou